



# DEMANDE DE DÉROGATION 2022/2023

## Amilly pour la ville de.....

**CE QUE DIT LA LOI :**

Au regard de l'Article L212-8 du Code de l'Éducation, la commune de résidence est tenue de participer financièrement à la scolarisation d'enfants résidant sur son territoire lorsque leur inscription dans une autre commune est justifiée par des motifs tirés de contraintes liées :

- 1° - **Aux obligations professionnelles des parents** lorsqu'ils résident dans une commune qui n'assure pas directement ou indirectement la restauration et la garde des enfants ou si la commune n'a pas organisé un service d'assistantes maternelles agréées ;
  - ➔ Exemple : la commune de résidence n'a pas de service de garderie ou de restauration.
- 2° - **A l'inscription d'un frère ou d'une sœur dans un établissement scolaire de la même commune ;**
  - ➔ Précision : sur un même cycle.
- 3° - **A des raisons médicales.**
  - ➔ Précision : Lorsque l'état de santé de l'enfant nécessite, après attestation établie par un médecin de santé scolaire ou inscrit sur la liste des médecins agréés au titre du Décret N°86-442 du 14 Mars 1986, une hospitalisation fréquente ou des soins réguliers et prolongés assurés dans la commune demandée.

En l'absence d'accord, la décision est prise par le représentant de l'Etat dans le département.

**DÉMARCHES POUR OBTENIR UNE DÉROGATION :**

Vous devez **REmplir un imprimé remis par votre commune de résidence (AMILLY dans votre cas)** et le déposer pour étude **avant le 1<sup>er</sup> Juin 2022.**

- ➔ Un imprimé par enfant. 1 dérogation accordée = 1 cycle -> il y a **OBLIGATION DE REFAIRE UNE DEMANDE** pour passer du cycle maternel au cycle élémentaire.

**Les motifs évoqués qui ne rentreront pas dans le cadre législatif seront étudiés en fonction du contexte local au moment de la demande.**

**Il n'existe pas de dérogation de droit.**

- ❖ **sous prétexte d'une profession sur le secteur demandé.**
  - ➔ Exemple : Un enseignant ou un commerçant ne pourra évoquer son statut pour obtenir une dérogation dans la commune où il exerce.
- ❖ **pour changement de cycle sans présence d'un frère ou d'une sœur dans le cycle demandé**
  - ➔ Exemple : Votre enfant est en grande section de maternel dans une école HORS COMMUNE et doit rentrer au CP. Vous n'avez pas d'autre enfant scolarisé dans le cycle demandé, vous devez donc renouveler votre demande de dérogation qui sera étudiée comme une nouvelle dérogation.

**Une scolarisation dans une autre commune que celle de résidence peut entraîner un TARIF CONDITIONNEL pour l'accueil de loisirs matin et soir, les accueils de loisirs du mercredi, des vacances et la restauration.** Se renseigner auprès de la commune demandée.

\*\*\*\*\*  
 Je soussigné..... avoir pris connaissance des informations ci-dessus au moment de ma demande de dérogation et en accepte les termes.

A AMILLY, le.....

Signature

## RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ENFANT

**NOM :** ..... **Prénom :** .....  
**Date de naissance :** ...../...../..... **Lieu :** .....  
**Adresse :** .....45200 AMILLY

DEMANDE de dérogation  
pour l'école de..... à.....

RENOUELEMENT de dérogation (Passage du cycle maternel à l'élémentaire)  
à l'école de..... à.....

POURSUITE DE SCOLARITE suite à un déménagement  
Vous venez d'emménager à AMILLY mais vous souhaitez que votre enfant reste scolarisé dans votre commune d'origine à l'école de..... à.....

## RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LES RESPONSABLES LEGAUX DE L'ENFANT

**NOM du responsable légal 1 :** .....  
En qualité de  Père  Mère  Tuteur légal  Autre :.....

**Adresse du responsable légal 1:** .....

Téléphone :...../...../...../...../..... Mail : .....

Employeur :..... Adresse :.....

**NOM du responsable légal 2 :** .....

En qualité de  Père  Mère  Tuteur légal  Autre :.....

**Adresse du responsable légal 2:** .....

Téléphone :...../...../...../...../..... Mail : .....

Employeur :..... Adresse :.....

**EN CAS DE SÉPARATION MAIS AUTORITE PARENTALE PARTAGÉE, les 2 responsables légaux devront être d'accord quant à la demande de dérogation.**

## RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LA FAMILLE

NOM / Prénom frère ou sœur :.....

→ Ecole fréquentée :..... à.....

NOM / Prénom frère ou sœur :.....

→ Ecole fréquentée :..... à.....

NOM / Prénom frère ou sœur :.....

→ Ecole fréquentée :..... à.....

**NE PAS REMPLIR – CADRE RESERVE AU SERVICE EDUCATION de la ville d'AMILLY**

Ecole AMILLOISE où l'enfant devrait être scolarisé : VIROY Mat.  Elém.  LES GOTHS Mat.   
LES GOTHS Elém.  CLOS VINOT Mat.  Elém.  ST FIRMIN Mat.  Elém.

## MOTIFS DE LA DEROGATION (1)

**Cas dérogatoires prévus dans l'Article L212-8 du Code de l'Éducation**

- La commune de résidence n'assure pas de services péri-scolaires (garderie, restauration )
- Fratrie présente dans le cycle scolaire demandée
- Raisons médicales

**Affectation en ULIS n'existant pas sur la commune de résidence (AMILLY dans votre cas)**

**Déménagement dans une commune autre que celle où l'enfant a commencé un cycle scolaire**

**AUTRES MOTIFS (2)**

.....  
.....  
.....  
.....

(1) Cocher la ou les cases correspondantes

(2) Doivent être justifiés par des pièces administratives telles qu'une attestation employeur si horaires atypiques, un contrat de travail si assistante maternelle...La fourniture de pièces non fondées ou basés sur des fausses déclarations fera l'objet d'une transmission du dossier aux autorités compétentes.

### CADRE RÉSERVÉ A LA COMMUNE D'AMILLY, commune de résidence

La demande de dérogation pour l'enfant..... pour l'école de  
..... à .....

en cycle  maternel  élémentaire est :

**REFUSÉE au motif :**

- La commune a une capacité d'accueil suffisante pour recevoir l'enfant
- La commune assure les services municipaux en adéquation avec les obligations professionnelles des demandeurs
- Les motifs évoqués ne sont pas recevables
- Refuse de régler les frais de scolarité

**ACCEPTÉE et la commune d'AMILLY s'engage à régler les frais de scolarité**

- fixés par Délibération N°..... en date du .....**Non connu et non voté pour 2022/2023 à ce jour.**
- Selon le calcul du coût enfant au potentiel financier de la commune.

..... € pour un élève de maternel  ..... € pour un élève d'élémentaire

Fait à AMILLY, le .....

Catherine FEVRIER  
Adjointe au Maire

Service EDUCATION / ENFANCE

→ En cas de déménagement en cours d'année, les frais seront réglés au prorata de la présence de l'enfant.

➔ **Rappel des communes de l'Agglomération Montargoise :** Amilly – Conflans sur Loing – Mormant – Villemandeur – Montargis – Chevillon sur Huillard – Vimory – Lombreuil – Paucourt – Cepoy – Corquilleroy – Solterre – Chalette – Saint Maurice sur Fessard - Pannes

**CADRE RÉSERVÉ A LA COMMUNE D'ACCUEIL**

Je soussigné.....commune de.....

**ACCEPTÉ**  **REFUSE** l'inscription de l'enfant .....à l'école de  
..... en cycle  maternel  élémentaire

(1) *Cocher la case correspondante*

Fait à .....le .....

Signature de l'Autorité territoriale compétente  
Cachet de la collectivité

➔ *le dossier original de la demande sera conservé par la commune de résidence. Une copie sera transmise à la commune d'accueil et à la famille.*

➔ *En cas de contestation, un recours peut être formulé auprès de l'Inspection Académique, de la sous Préfecture ou auprès du Tribunal Administratif d'Orléans dans un délai de 2 mois, suivant la notification du présent dossier.*